

Septembre 2020 n° **113**

Aux rythmes de l'Ourthe

COMBLAIN-LA-TOUR // FILOT // FAIRON // HAMOIR

LE SPÉCIALISTE DU FRAIS À CÔTÉ DE CHEZ VOUS



Hamoir

Boulevard Pieret, 32
4180 Hamoir

Tél. 086/38.76.21

Heures d'ouverture:

du lundi au samedi de 8h30 à 19h,
dimanche et jours fériés de 8h à 18h.



market

Groupe **Mestdagh**

groupemestdagh.be



Le mot du Bourgmestre

L'année 2020 restera longtemps gravée dans la mémoire collective comme « l'année du COVID19 » mais surtout comme une période de restriction de nos libertés de rencontrer nos proches, de tenir nos petits-enfants dans nos bras, d'inviter nos amis autour d'un barbecue, de célébrer les événements familiaux essentiels (mariages, anniversaires, funérailles...), de voyager à la découverte d'autres contrées, d'organiser les fêtes villageoises qui nous rassemblent...

Ce bulletin étant rédigé plusieurs semaines avant sa parution, nous avons évité d'en faire un « bulletin covid », tant la situation sanitaire et l'évolution des mesures qui nous seront encore imposées, sont incertaines.

Je voudrais néanmoins remercier l'ensemble de la population de nos villages pour son engagement solidaire et citoyen durant tous ces mois de crise. C'est grâce à vous tous que des communes comme les nôtres ont pu limiter les dégâts causés par ce virus.

J'ai bien sûr une pensée émue pour les quelques personnes âgées qui nous ont quittés à cause de la maladie et auxquelles les voisins, amis et parfois proches n'ont pu rendre un dernier hommage.

Petit à petit la vie reprend son cours. C'est essentiel pour chacun d'entre nous et probablement encore plus pour notre jeunesse, qui est en droit de se demander dans quel monde elle vivra demain.

Si, en accord avec les nombreux acteurs locaux dont je salue la sagesse, nous avons annulé de nombreuses manifestations, nous avons aussi voulu mettre tout en œuvre afin que nos enfants et ados puissent participer à des stages d'été, au camp de patro, aux animations ATL... Je tiens à féliciter tous les encadrants pour le sérieux avec lequel ces activités ont été menées. C'est ça aussi l'engagement solidaire et citoyen !

De quoi l'avenir est-il fait ? Je n'en sais rien mais je sais que cette crise nous a appris que nos populations ont un potentiel de solidarité et un sens du civisme importants qui nous aideront à nous adapter et à reconstruire une vie sociale peut-être plus riche qu'avant. C'est en tout cas l'espoir que je formule.



Permanences

La période Covid nous a obligés à prendre des mesures restrictives pour l'accueil du public dans nos bureaux, en semaine mais aussi le samedi matin.

A partir du 1^{er} octobre, nous tenterons de revenir à un régime plus normal :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le mercredi de 12 h 30 à 16 h : les services population, état civil, comptabilité, finances, taxes, recouvrement sont accessibles sans rendez-vous. En dehors de ces heures, ils sont accessibles uniquement sur rendez-vous, en fonction de vos disponibilités et de celles du personnel.
- Le service urbanisme-cadre de vie est accessible uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi. Il est recommandé de prendre contact par mail via l'adresse melanie.jaspart@hamoir.be ou au 086/219930.
- Le samedi de 10 h à 11 h : bureau accessible sans rendez-vous et bourgmestre ou échevins accessibles sur rendez-vous. (086/219940 ou patrick@patricklecerf.be)



Quartier Futé

L'asbl La Teignouse, en partenariat avec la commune de Hamoir, mène en ce moment différentes actions sur le thème de la « qualité de vie dans nos villages ».

A travers ce projet « Quartier Futé », l'asbl poursuit son travail de prévention en allant à la rencontre des personnes dans leur milieu de vie : habitants, jeunes, commerçants, usagers... sont amenés à nous faire part de la manière dont ils vivent et perçoivent leur quartier.

Quelles sont les difficultés ou nuisances que vous y rencontrez ? Comment vous sentez-vous dans votre environnement ? Quels changements voudriez-vous voir dans votre quartier ? Si vous faites partie des zones concernées, deux intervenants de La Teignouse se sont sans doute présentés à votre porte pour recueillir vos ressentis et vos témoignages.

La participation à cette enquête de proximité repose sur la volonté de chacun. Mais les réponses nous permettront de travailler ensemble à assurer le bien-être de tous dans notre commune et à mener des actions au plus proche des envies ou des projets de vie de chacun.

Quoi de neuf ?

Comme vous le découvrirez au fil de ce bulletin, bien des choses se sont passées durant ces six mois de crise et, malgré les conditions de travail difficiles, nous avons pu gérer de nombreux dossiers.

- Parmi ceux-ci, la restructuration non-programmée de notre enseignement communal, avec la suppression de l'implantation de Hamoir et le départ de notre directeur. Notre volonté est clairement de profiter de cet épisode pour renforcer nos trois autres implantations. Et cela semble bien parti puisque les chiffres de la rentrée sont positifs et nous permettront de garantir un encadrement solide dans chacune d'elles.
- L'autre gros dossier de l'été est sans conteste l'achèvement des travaux de la maison des associations. Avant le Covid, le chantier avait pris de l'avance et nous avions fixé l'inauguration en juin. La crise nous a obligés à revoir nos plans mais grâce à la bonne gestion du chantier, nous espérons déménager la bibliothèque début septembre et vous inviter à l'inauguration le 19. C'était sans compter sur une tuile de taille puisque l'entrepreneur chargé du chauffage, de la ventilation et des sanitaires a connu un problème structurel qui le contraint à renoncer à terminer le chantier. C'est le pire scénario qui puisse arriver dans pareil dossier car les contraintes réglementaires imposées par la loi sur les marchés publics nous obligent à lancer un nouveau marché. Il nous est donc impossible à ce jour de savoir quand notre nouveau bâtiment sera en ordre de marche.



prises en œuvre pour améliorer la situation, l'inefficacité du travail policier, l'absence de réaction de la justice et surtout l'abandon coupable de certains parents, nous conduisent à un sentiment d'échec collectif difficile à accepter. Loin de renoncer, nous avons à nouveau entrepris un travail de réflexion avec les acteurs concernés afin de dégager des pistes de solution.

- En attendant, en dialogue avec le comité de parents de CLT, nous avons décidé de déplacer les activités de l'ATL qui se déroulaient au château Biron. L'objectif étant de garantir sécurité et bien-être aux enfants de nos écoles. Depuis la rentrée, les garderies du mercredi sont organisées dans une partie des locaux de l'école de Hamoir devenus disponibles. Les accueils du matin et du soir ainsi que les repas ont lieu dans les locaux de l'école de CLT et à la salle Talier.
- Comme évoqué ci-dessus, les bâtiments de l'école de Hamoir et le rez-de-chaussée de la maison Biron sont aujourd'hui libres d'occupation. Une large réflexion est en cours afin de les utiliser à bon escient au profit d'autres services : CPAS, police, Enéo, ATL... Transformons cette situation en opportunité !
- Pour terminer ce petit tour d'horizon bien incomplet, je voudrais pointer une initiative policière que je réclamaï depuis plusieurs années et qui s'est enfin concrétisée, grâce à la motivation de quelques policiers de notre zone. Il s'agit de la création d'une brigade à vélo qui parcourt régulièrement le Ravel mais aussi les parcs et lieux de rassemblement. Cette initiative permet d'assurer une présence policière à des endroits inaccessibles pour les véhicules mais surtout d'avoir un contact plus direct et personnalisé avec le citoyen. Une première expérience très positive qui conduira la zone à acquérir le matériel et les équipements ad hoc.



Bien d'autres dossiers sont au cœur de notre travail et nous nous réjouissons de pouvoir organiser à nouveau des réunions publiques afin de vous en parler.

- Un autre challenge de taille a été de maintenir notre camping communal ouvert au public, dans le contexte sanitaire difficile que vous connaissez, mais aussi dans un contexte de restructuration progressive vers un camping exclusivement de passage. Finalement, sans entrer dans les détails, nous pouvons être satisfaits du travail accompli et de la fréquentation estivale. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce dossier camping pour lequel d'importantes décisions d'avenir sont sur la table du collège et du conseil.
- Autre dossier épineux : la difficile cohabitation entre notre ATL (accueil temps libre) et certains usagers du parc Biron. Ce n'est un secret pour personne : face au comportement inadapté de certains jeunes de Comblain-la-Tour et de villages voisins (drogue, alcool, vandalisme...), l'échec des actions



En bref

Le marquage d'emplacements 30' (du lundi au samedi de 9 h à 18 h) est terminé et assez bien respecté. Prochainement, nous installerons la signalisation réglementaire.



Grâce à un subside de 7018 € accordé par la RW, la fabrique d'église de Hamoir va pouvoir restaurer la fresque murale du chœur de l'église Notre-Dame.



C'est parti pour le lotissement de Filot : la première maison se termine, une seconde commence, un troisième permis a été délivré et plusieurs projets sont à l'étude.



Les ouvriers ont fait le maximum pour aménager le tronçon de Ravel Faison-Comblain en attendant un aménagement définitif en 2021.



Les enfants de Comblain-la-Tour ont en enfin retrouvé leur module accidenté il y a ... deux ans !



Durant le confinement, chaque soir, Monsieur Duysinx (ici accompagné de Céline Henrotte) a été fidèle au poste pour rendre hommage à ceux qui étaient au front. Armé de ses instruments ; une fois à la flûte, une autre au violon, ou encore au clavier, il nous rappelle combien la musique est salvatrice dans telles circonstances.

Le réseau à points-nœuds se déploie en province de Liège et dans notre commune. Ce maillage à destination des cyclistes utilise le Ravel mais aussi de petites routes pas trop fréquentées. Composer votre parcours sur <https://www.provincedeliege.be/fr/pointsnoeuds>



Malgré la situation sanitaire particulière, huit jeunes ont participé à l'opération « été solidaire ». Encadrés par des éducateurs et des ouvriers, les jeunes se sont mis au service des aînés et de la commune. Bravo à eux pour leur engagement dans ce projet.

Entretien trottoirs, accotements

Le passage à zéro phyto est un défi de taille pour les communes mais aussi pour les citoyens. L'entretien des trottoirs, accotements, parcs, cimetières... est devenu très compliqué et nécessite l'investissement de CHACUN ! Vous lirez ci-dessous un article concernant l'entretien des cimetières. Pour ma part, j'insiste sur l'obligation d'entretenir les trottoirs, accotements, filets d'eau...

La plupart des citoyens font de gros efforts mais il est essentiel que tout le monde participe à cette mission qui avait un peu été oubliée grâce ou à cause des produits chimiques qui étaient généreusement utilisés. La police a reçu la mission d'être attentive à ce problème, de rappeler les citoyens à l'ordre et si nécessaire de sévir.



Extrait du Règlement général de police : « Un code pour bien vivre ensemble »

Section 2 : De la propreté de la voie publique

Article 41

Chaque propriétaire, locataire, ou son représentant, doit tenir en état de propreté le trottoir ou l'accotement jouxtant la maison qu'il occupe ou la propriété dont il a la jouissance à un titre quelconque.

Le soin du nettoyage devant les maisons inhabitées ou les propriétés non bâties incombe à ceux qui en sont les propriétaires ou locataires ou à leur représentant. L'obligation de nettoyage est également applicable aux impasses et cours communes. Sauf règlement intérieur applicable aux occupants des immeubles habités par plusieurs ménages, le nettoyage du trottoir ou de l'accotement est à charge de ceux qui occupent le rez-de-chaussée; si celui-ci n'est pas habité, le nettoyage

est effectué par ceux qui occupent les étages supérieurs en commençant par le premier étage.

La personne chargée du nettoyage du trottoir ou de l'accotement est tenue d'enlever les mauvaises herbes au pied des arbres qui y sont plantés. Elle doit garder en état de propreté le carré de terre entourant l'arbre, ne peut y accumuler le produit du balayage du trottoir ou de l'accotement, ni y déverser des détergents, même dilués.

Cette même personne est tenue d'enlever la végétation croissant sur les trottoirs ou accotements longeant sa demeure ou sa propriété et de veiller à ce qu'ils soient constamment praticables. ...

Les propriétaires, locataires ou leur représentant, veillent à ce que les canaux, fossés ou rigoles d'écoulement, qui bordent leur propriété ou demeure, soient constamment tenus en parfait état de propreté. Il est défendu d'y jeter ou y déposer tout ce qui est de nature à les obstruer. ...

Saison touristique

La pandémie nous a obligés à annuler de nombreuses activités prévues cet été (tour de Belgique, beau vélo de Ravel, brocante...) et à adapter notre programme. C'est ainsi que nous avons développé deux nouveaux concepts : « Hamoir Plage » qui vous a permis de profiter des berges de l'Ourthe dans une ambiance détendue et un « parcours d'énigmes » inspiré de l'Univers Harry Potter. Et quel succès ! A l'heure d'écrire ces lignes, ce sont plus de 2800 personnes qui ont arpenté les rues de Hamoir. Cette activité essentiellement familiale a eu d'incontestables retombées positives sur le commerce local et la réflexion est d'ores et déjà engagée pour proposer une activité similaire en 2021 autour d'un autre thème.

L'autre évènement phare de l'été était notre Festival Sport Nature. Celui-ci a pu avoir lieu mais en version light. Nous avons privilégié les départs libres et les activités ne nécessitant pas de rassemblements. Au programme, randonnées pédestres, VTT et e-bike, découverte chauves-souris, enduro VTT... Pour les intéressés, les Roadbook des circuits e-bike pensés pour l'occasion sont toujours accessibles à l'Office du tourisme ou sur notre site internet.



Prochaine activité de l'Office du tourisme : la marche Adepts du 11 octobre. Attention, petit changement, le départ se fera depuis le Hall Omnisports.

Adaptation des taxes communales – exercice 2020.

Michel Legros



Face à la crise sanitaire qui touche nos concitoyens et de nombreux acteurs de la vie économique locale, le collège communal a proposé certaines mesures afin de modifier le régime des taxes pour l'année en cours.

En conséquence, certaines taxes ont été révisées, voire suspendues pour l'exercice 2020 :

- Suspension de la taxe sur les débits de boissons. Cette taxe s'élève à 100 ou 200 € en fonction des établissements assujettis.
- Suspension de l'augmentation de la taxe de séjour. La taxe est maintenue à son niveau de 2019, à savoir 12 € par unité de capacité au lieu des 50 € prévus dans le règlement 2020.
- Réduction de la taxe applicable aux campings établis sur le territoire de la commune. La taxe s'établira à 75% du montant de la taxe perçue en 2019.

Plus généralement, l'envoi des taxes communales normalement prévu en juin de l'exercice en cours, sera différé de 3 mois. Les taxes seront envoyées en septembre 2020, reportant de facto l'échéance de paiement en novembre 2020.

Le collège communal continue d'évaluer la situation quotidiennement afin d'envisager si nécessaire, d'autres mesures, notamment via des moyens renforcés pour la mise en œuvre des dispositions sanitaires ou des actions de soutien aux professionnels de la vie économique locale.

Le collège communal et le CPAS restent également attentifs à toute situation spécifique qui nécessiterait des mesures adéquates.

Cimetières communaux évolution des aménagements

Marie-Noëlle Minguet



Depuis quelques années, la commune a entamé une réflexion pour organiser la mise en conformité de ses cimetières et faire face aux défis imposés par les nouvelles réglementations wallonnes et européennes.

Aussi, de nombreux projets d'aménagements et travaux sont en cours de réalisation ou prévus dans les différents cimetières.

Deux campagnes d'exhumations ont été réalisées dans les cimetières de Fairon et de Hamoir, afin de permettre une reprise et réorganisation partielle de l'espace.

Le **cimetière de Fairon** dispose maintenant d'une nouvelle aire de dispersion minérale, de nouveaux ossuaires (un pour les civils, un pour les anciens combattants).

Le **cimetière de Hamoir** verra pour sa part la création d'une nouvelle parcelle d'honneur pour les anciens combattants, d'un nouvel ossuaire civil et la réaffectation de parcelles pour des caveaux et sépultures en pleine terre.

Le **cimetière de Comblain-la-Tour** dispose depuis quelques semaines d'un nouvel espace cinéraire (cavernes, columbariums, urnes pleine terre, aires de dispersion minérale et végétale). Une parcelle des étoiles y a également été aménagée. Ce projet a été subventionné par la Région wallonne (15.000 €) et par nos fonds propres (5.600 €).

Les prochaines étapes pour les années 2021 et 2022 : création d'un nouvel espace cinéraire complet dans le **cimetière de Filot** et poursuite de la végétalisation, grâce notamment, aux appels à projets subsidiés dans le cadre de la Semaine de l'arbre (2 x 2.500 €).



QUI DOIT ENTREtenir LA VÉGÉTATION ?

LA FAMILLE...



Sur les tombes (dalles, graviers et aménagements végétaux)



Entre les pierres tombales



Les bacs et pots (à placer sur la tombe svp !)

LE PERSONNEL COMMUNAL...



Les pelouses et parterres



Derrière les tombes



Les allées



Entretien des cimetières

Pour rappel depuis la réglementation sur le Zéro phyto, la Commune de Hamoir ne se sert plus d'aucun herbicide pour l'entretien des trottoirs, places, espaces verts mais aussi des cimetières. Cette nouvelle manière de procéder nécessite une importante réorganisation du travail des ouvriers, la gestion de l'espace public exigeant désormais davantage de temps.

En juin et en août, la commune a pu engager des étudiants pour décharger le service des travaux. Ces jeunes ont réalisé un excellent travail de désherbage, bien utile.

Les citoyens doivent aussi s'adapter et s'habituer au nouveau visage des cimetières. Ils sont aussi appelés à participer à cette évolution : en effet, si la commune assure la gestion des allées dans les cimetières, l'entretien des parcelles, monuments et caveaux incombe lui aux familles des défunts. La nature reprenant progressivement ses droits, la gestion « zéro phyto » dans les allées aura inmanquablement un effet sur les parcelles avoisinantes. Là aussi, les méthodes d'entretien devront évoluer. Rappelons que les parcelles non-entretenuées peuvent être déclassées et reprises par la commune.

Rappel : la Ressourcerie du Pays de Liège est à votre disposition pour vos encombrants

Pensez-y avant de jeter !

Système, basé sur le réemploi et le recyclage, plus respectueux au niveau environnemental et qui s'inscrit dans une démarche d'économie sociale.

Comment accéder à ce service ?

Il vous suffit d'appeler la Ressourcerie au 04/220 20 00, les conditions d'enlèvement vous seront communiquées et vous pourrez prendre un rendez-vous avec l'équipe de collecte. A Hamoir chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit par an (limité à 2 m³).

Les recyparcs sont également à votre disposition sur présentation de votre carte d'identité électronique.

Pour plus d'infos, consultez le site www.ressourcerieliege.be et www.intradel.be/trier-ses-dechets/recyparcs.



Quoi de neuf à l'EPN ?

L'Espace Public Numérique de Hamoir vous propose de venir apprendre à utiliser l'application **Whatsapp** sur votre smartphone et/ou sur tablette. Cette application vous permet de communiquer visuellement ou non avec vos contacts et de leur envoyer des photos et vidéos grâce à Internet. Ce module sera donc l'occasion d'apprendre à se connecter à Internet, d'ajouter un contact téléphonique, d'installer une application et surtout de l'utiliser efficacement. **Inscription obligatoire**

Matériel nécessaire : Tablette ou smartphone « Android ». Nous avons des tablettes que nous mettons à votre disposition.

Quand ? Le lundi 19 octobre 2020 de 9h à 12h à l'Epn de Hamoir situé au 1er étage du Presbytère de Hamoir (à côté de l'église).

Nous vous proposons de venir vous former à la thématique de la **banque en ligne** sur ordinateur / tablette / smartphone. Il s'agira d'apprendre à vous rendre sur votre compte en banque pour y consulter votre solde, votre historique et à y réaliser des virements. Vu le caractère confidentiel de la thématique, cette session se fera de manière INDIVIDUELLE avec l'animateur pendant 1 heure (6 places disponibles). Il est donc nécessaire, pour cette thématique d'avoir réalisé les démarches auprès de sa banque pour obtenir le matériel nécessaire et de posséder minimum 1 facture non payée et / ou connaître le numéro de compte d'un proche (IBAN). **Inscription obligatoire**

Matériel nécessaire : Votre ordinateur ou votre tablette ou votre smartphone et le digipass de la banque.

Quand ? Les lundis 16 et 23 novembre 2020 de 9h à 12h à l'Epn de Hamoir situé au 1er étage du Presbytère de Hamoir (à côté de l'église)



Le lundi 7 décembre 2020, en collaboration avec le PCS, nous organisons une permanence informatique à domicile. Il s'agit de venir chez vous pour vous aider soit à utiliser un appareil numérique soit à résoudre des problèmes informatiques (installation imprimante, pc banking, antivirus, etc.). Plutôt que de vous déplacer, c'est nous qui nous déplaçons chez vous.

Quand ? Le lundi 7 décembre 2020

Pour vous inscrire, vous pouvez téléphoner au 04/369.21.77 et donner vos coordonnées ainsi que votre demande précise. Nous vous recontacterons pour fixer de l'heure du rendez-vous.

Pour rappel, tous les lundis après-midi de 13h à 16h, nous organisons des permanences où vous pouvez venir poser toutes les questions relatives à l'utilisation de vos appareils numériques (smartphone, tablette, ordinateur, gps, etc.). Il s'agit de permanences gratuites (comme les formations) et ouvertes à toutes et tous. **Nous vous demandons cependant de prendre rendez-vous au 04/3692177 ou au 0478 /702051** pour venir à ces permanences. Des ordinateurs, une imprimante, un scanner et une connexion Internet sont également mis à votre disposition gratuitement.

Pour plus de renseignements ou une inscription aux formations : Pierre Lottin 04/369.21.77 ou 0478/70.20.51 ou Epn.pierre.lottin@gmail.com ou directement sur place au Presbytère de Hamoir, Place Del Cour, n°11 (à côté de l'église)

Les jeudis:
10 + 1 gratuit
sur les sacs
de pellets
Ouvert sur
le temps
de midi



Route de Marche 70 - 6940 Barvaux S/O
086 / 21.25.70

**PRODUITS
PÉTROLIERS
P E L L E T S
BOIS DE CHAUFFAGE
GAZ - CHARBON
ALIMENTS POUR ANIMAUX
SELF CAR-WASH 7J/7
www.martiny.be
info@martiny.be**

Immobilière

home **SCHMIDT** home

Avenue Louis Libert, 1
4920 **AYWAILLE**
04 246 00 00

Route de Durbuy, 18
6940 **BARVAUX**
04 246 00 00

*Le spécialiste de
votre région*

www.schmidtwallonie.be

info@schmidtwallonie.be • Suivez-nous sur



PENSEZ À VOS ENTRETIENS
ET RAMONAGES

**POÊLERIE
JACQUEMIN**
VENTE - DÉMARRAGE - ENTRETIEN - RAMONAGE

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1974

**TUBAGE DE CHEMINÉES
TOUS TYPES DE POÊLES**

Venez découvrir notre tout nouveau show-room
et admirer notre nouvelle gamme de foyers !

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h30 à 15h.
Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche



04/360 78 80

www.poeleriejacquemin.be

info@poeleriejacquemin.be

Route des Ardennes 5b - 4920 Aywaille



INFIRMIÈRE À DOMICILE

**Laurence HAVELANGE
Lætitia SADSAUD**



Tous soins à domicile
Toilettes - Injections
Pansements - Soins palliatifs

0473 41 73 42



Thibaut Wonner, pharmacien
33, rue du Pont 4180 Hamoir
086/38 80 28

CAUDALIE



Accompagnement et schémas de médication
Homéopathie - Phytothérapie - Bandagisterie

Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h30 Samedi : 9h-12h30

Des stages culturels pour l'Accueil Temps Libre

Cet été lors des stages organisés par l'accueil Temps Libre, ce sont les arts qui étaient à l'honneur. En effet, les thématiques abordées étaient les suivantes : peinture, théâtre et photographie.

Lors de chacun des stages, une vingtaine d'enfants ont pu participer à ces initiations artistiques.

Vous souhaitez être informés des activités organisées par l'ATL, contactez Consuelo Montejo au 0496/160906 ou via atl@hamoir.be (lundi, mardi, mercredi de 8h à 12h et vendredi de 8h à 16h)

Amélie Sauvage



Un programme diversifié pour le Cultur'Ha

Au moment où la culture se déconfiner peu à peu, le groupe Cultur'Ha (section culturelle de l'Office du

Tourisme) travaille à l'élaboration d'un programme culturel varié.

Prochainement, ce seront des pièces théâtrales diversifiées qui vous seront proposées. Une sélection hétéroclite vous permettra de vous évader le temps d'un spectacle grâce à l'humour, la poésie ou le voyage. Du théâtre, mais pas que ! Outre ces propositions théâtrales, le Cultur'Ha souhaite également vous faire découvrir des univers musicaux mêlant magie, expressivité et complicité artistique ...

Parallèlement, en cette fin septembre se clôture l'appel à candidatures pour la première édition du parcours d'artistes qui aura lieu en avril prochain. Ce parcours nommé « Ha'rts » invite les Hamoiriens à ouvrir leurs portes pour présenter leur travail artistique. Au travers de ce parcours, ce seront les arts

plastiques qui seront mis à l'honneur (photographies, peintures, dessins, illustrations, sculptures, land art, etc.). N'hésitez pas à rejoindre cette aventure artistique ou à former un petit groupe d'exposants (max. 3 artistes). Vous trouverez le règlement ainsi que le formulaire d'inscription à l'Office du Tourisme.

Enfin, René Schépers (1901-1965) peintre paysagiste au pays d'Ourthe-Ambève fera prochainement l'objet d'une exposition intitulée « Dans la mouvance de Richard Heintz ». Vous pourrez admirer les œuvres de cet artiste local à partir du 17 octobre à l'église d'Hamoir. Les meilleures toiles de René Schépers sont de petites perles qui méritent d'être connues et appréciées. Les tableaux de Schépers y seront confrontés à des œuvres d'autres artistes qui ont représenté les mêmes thèmes, Richard Heintz bien sûr, mais aussi Fernand Ponthier, Antoine Destordeur, Modeste Jean Lhomme et Pierre Colson parmi d'autres.

Vous souhaitez être informés des activités du Cultur'Ha ou rejoindre le groupe, alors contactez l'Office du Tourisme de Hamoir, 086 38 94 43. info@othamoir.be

PCDN : dernière ligne droite avant la signature du Plan

Comme vous le savez peut-être, la commune de Hamoir s'est lancée, fin 2015, dans la mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.).

Ce plan vise à maintenir, développer et/ou restaurer la biodiversité au niveau communal.

La semaine de l'arbre qui se déroulera en novembre prochain verra l'aboutissement de ce Plan au travers de la signature de ce dernier.

Plusieurs étapes ont été nécessaires avant d'aboutir à la concrétisation de ce plan : étude du réseau écologique confiée au bureau Bioric, visites de terrain, séances d'informations, présentations des rapports de l'étude et consultation publique.

Ce plan s'articule autour de deux axes principaux : d'une part les actions développées au niveau communal et d'autre part, les actions citoyennes concrétisées par les membres du PCDN.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du PCDN, n'hésitez pas à contacter Sabine Loicq (sabine.loicq@hamoir.be / 086/21.99.45 (sauf le vendredi) ou Amélie Sauvage (ameliesauvage1@gmail.com / 0476/390761)



Bibliothèques : nouveaux visages

Depuis le mois de juillet, aux côtés de Claudine, vous pouvez rencontrer Hélène et Guillaume, bibliothécaires enthousiastes qui forment la nouvelle équipe à Hamoir.

Prochainement, le service de la bibliothèque déménagera dans la maison des associations dans le parc communal de Hamoir. C'est dans un espace moderne et lumineux, que nous aurons le plaisir de vous accueillir lors des séances de prêts, les mercredis de 13h30 à 17h30 et samedis de 9h à 13h suivant un protocole et un horaire adaptés aux consignes sanitaires en vigueur.

Jusqu'au mois d'octobre, vous pouvez profiter de trois armoires à livres qui sont régulièrement alimentées par la bibliothèque. Les livres sont glissés dans des enveloppes fermées. Elles sont installées sur la place de Filot, derrière l'église de Fairon et au rond-point du Chirmont.

Nouveautés :

Courage Rions, Sophie de Villenoisy
1793, Niklas Natt Och Da
Découvrir les vins bio et nature,
Olivier Le Naire
1000 fiches jardin sans arrosage,
Histoire d'@, Laure Manel
Le seigneur de Charny, Laurent
Decaux



Du changement dans nos écoles communales

En cette fin d'année scolaire 2019-2020, Monsieur Livio Baggio, directeur des implantations communales, a décidé de quitter la direction de Hamoir pour relever un nouveau défi à l'école communale de Tinlot.

Il aura travaillé durant 9 ans à la direction de nos implantations. Nous lui disons de tout cœur « merci » pour toutes ces années passées au service des enfants et des enseignants et nous lui souhaitons le meilleur pour les années à venir. Nous tenons également à le féliciter pour son dynamisme et sa rigueur dans la gestion administrative.

Aujourd'hui, Madame Emmanuelle Renard, désignée comme remplaçante de Monsieur Baggio, prendra la fonction de directrice ad interim. En janvier 2019, lors d'une concertation réunissant l'ensemble des enseignants, Madame Emmanuelle Renard avait proposé sa candidature en cas d'absence prolongée de la direction. Madame Renard

enseigne dans nos implantations communales depuis septembre 2003. Elle a débuté sa carrière à Fairon, avant d'enseigner à Filot et à Hamoir durant quelques années. Depuis 2017 et jusqu'à l'année passée, elle était titulaire à l'école de Comblain-la-Tour.

Nous lui formulons des vœux de pleine réussite dans sa nouvelle mission en collaboration avec les enseignants, les élèves, les parents et le pouvoir organisateur.

Nous profitons également de ces quelques lignes pour remercier vivement l'ensemble des équipes éducatives qui œuvrent quotidiennement au bien-être des enfants. Nous les félicitons pour leur investissement et leur dynamisme.



Green deal : des collations saines pour nos écoles

Suite à la validation du Plan climat et à l'adhésion à la campagne Green Deal, un projet « collations saines » sera développé dans les écoles de la commune durant l'année scolaire 2020-2021. Sur base de fonds européens, wallons et communaux et en collaboration avec les comités scolaires, il s'agira de fournir gratuitement des collations issues d'une agriculture durable et de producteurs locaux.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Fournir gratuitement des collations 3 jours par semaine à l'ensemble des élèves inscrits dans les écoles de notre commune.
- Soutenir les producteurs locaux qui œuvrent pour une alimentation durable.
- Réduire les inégalités entre les élèves, car nous le savons l'alimentation et la santé jouent un rôle prépondérant dans les apprentissages à court et moyen termes.

Adoption du Plan d'actions en faveur de l'énergie et du climat

En 2015, le collège communal s'engageait en signant la convention des maires. Suite à cet engagement, un groupe Transition s'est constitué à Hamoir. De nombreuses réunions ont été organisées avec pour objectif la rédaction du Plan Climat.

En juin dernier le Conseil communal validait ce Plan et s'engageait alors à mettre en place une série d'actions visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone sur son territoire d'au moins 40% d'ici à 2030 grâce à une meilleure efficacité énergétique et à une plus grande utilisation de sources d'énergies renouvelables, à augmenter sa résilience au changement climatique, et à traduire ces engagements en une série d'actions concrètes.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe Transition et prendre part aux actions de transition, contactez l'administration communale / écopasseur / Antonin Wautelet antonin.wautelet@commune-ferrieres.be

Loïc Jacob



L'Académie provinciale des sports à Hamoir

En collaboration avec la province de Liège, nous aurons cette année encore le plaisir d'intégrer des activités sportives de notre commune au sein de l'**Académie provinciale des sports**.

Quel est le concept ?

Il s'agit d'un projet qui doit permettre aux enfants de 4 à 11 ans, en collaboration avec les clubs locaux, de découvrir différents sports de façon ludique en adaptant notamment le programme des séances sportives au rythme de chaque enfant. Une approche individuelle est en effet privilégiée afin de permettre à chaque enfant de découvrir ses capacités physiques et ses préférences en matière sportive.

L'académie a donc pour objectif de susciter l'intérêt auprès des enfants afin que ceux-ci puissent ensuite rejoindre le club de leur choix pratiquant le sport auquel ils auront le plus accroché.

Comment ça fonctionne ?

Chaque sport est pratiqué pendant 8 séances (l'ensemble de ces 8 séances correspondant à 1 module) à raison d'une séance par semaine. Les modules sont encadrés par des moniteurs agréés provenant des clubs partenaires.

Le prix ? 30€/an/enfant qui donne droit au choix de 3 modules (et donc 3 sports) différents à répartir sur l'année.

Cette saison, les activités suivantes vous sont proposées sur la commune : psychomotricité (4 à 6 ans le mardi de 16h30 à 17h30 au hall) ; basket (6 à 11 ans les mercredi 18h à 19h30 et vendredi de 17h30 à 19h au hall) ; Jujutsu (6 à 11 ans le jeudi de 17h15 à 18h au hall) ; sport aventure grimpe (6 à 11 ans le jeudi de 16h30 à 17h30). Plus d'informations dans la brochure communale « activités artistiques, sportives et culturelles »

Inscriptions : Service des Sports de la Province de Liège 04/279.76.00 academiedessports@provincedeliege.be



Du nouveau à Hamoir

Ouverture d'un **cours de Jujutsu traditionnel** dès le **10/09/2020** au **Hall Omnisports** les **jeudis de 17h45 à 18h45**.

Le terme « jujutsu » signifie l'art de céder en souplesse. Il s'agit d'une discipline non-compétitive et abordable à tout âge (dès 5 ans).

La pratique ne nécessite aucune aptitude physique particulière.

Cet art martial traditionnel se découvre au travers des katas (ensemble de codes gestuels, travail sur la concentration et la respiration), de la self-défense (permet une pratique dynamique et efficace des techniques pour le plus grand plaisir des sportifs), du travail au sol (contrôles, clés, étranglements... le tout en souplesse) et de techniques de santé (travail sur le corps et l'esprit).

Les enfants appréhendent les mêmes techniques que les adultes mais avec une optique plus axée sur le développement moteur et la coordination (au travers de jeux notamment).

Il n'y a que deux moments difficiles dans la vie d'un jujutsuka : mettre pour la première fois un pied sur le tatami et ... en redescendre !

Osez mettre le premier pied : les deux premiers cours sont gratuits !

Pour tout renseignement : 0473/650345 – chris.fizaine@hotmail.com

A bien vite ! **Christelle FIZAINE**, professeur diplômée ADEPS et FJJT (2ème Dan)

Enéo HAMOIR

Nous voici à l'aube d'une rentrée que nous avons espérée différente. Ce sera une rentrée covid dans le respect strict des règles sanitaires : distanciation, gel, masques. Le comité met tout en œuvre pour vous offrir la rentrée la plus complète possible. Malheureusement, certaines activités ne pourront reprendre tout de suite : le whist initiation et le trivial poursuit pour des raisons sanitaires, la gym douce car le professeur n'est plus disponible.

ENE0 et ENEOSPORT Hamoir proposent :

anglais (4 niveaux), dessin / peinture, oenologie, voix de notre époque (lecture), badminton, marche (10 km), yoga... ainsi que des animations ponctuelles (balades à thèmes, zythologie, etc.)

Infos et inscriptions :

- Dessin/peinture + lecture : **Véronique FRANKI-LAYS** - 0479 508 222
- Anglais : **Nicole NEELISSEN** - 0497 665 314
- Oenologie et sports : **Jean-Luc RIBONNET** - 0478 579 864
- Sports : **Jean-Marc DELMELLE** - 0498 787 083

Conseil communal des seniors

Le 30 juin dernier, nous avons enfin pu nous réunir et nous retrouver avec beaucoup de plaisir dans la salle annexe du hall omnisports en respectant toutes les mesures de sécurité imposées. Ce fut de bien agréables retrouvailles. Tous les membres du C.C.S. se portent bien et tous sont prêts à se remettre au **travail dès** que possible.

Une séance d'information a été prévue au sujet de la distribution des boîtes jaunes. Des toutes boîtes ont été distribués à l'ensemble de la population.

Le 11ème dîner des Seniors de novembre prochain et le goûter communal de janvier 2021 posent problème à l'heure actuelle, tout dépendra des décisions prises par le gouvernement dans



les prochaines semaines au sujet des rassemblements d'une telle ampleur. Nous ferons tout pour maintenir ces événements tant appréciés de tous et vous en serez informés dès que possible par le biais de l'agenda de l'Office du Tourisme.

Soyez certains que nous continuons à œuvrer au bien être des Seniors de notre commune dans les limites du permis.

Le Conseil communal des Seniors vous souhaite un bel automne. Continuez à être bien prudents, prenez bien soin de vous et de votre famille. Nous sommes toujours à votre disposition. Contactez-nous si vous le jugez utile.

La présidente : Mme Isabelle Meurice.

Promotion sociale :

Lancement d'une formation en horticulture à Hamoir

Soucieux d'offrir la possibilité aux citoyens motivés de se former à un métier, Parcs & Jardins, et en recherche de main d'œuvre qualifiée, nous organiserons dès octobre, en collaboration avec la Promotion Sociale Ourthe-Vesdre-Amblève, une formation en Horticulture. Formation donnant accès à un diplôme reconnu par le secteur et offrant ainsi un avantage dans la recherche d'un emploi.

Une formation en deux temps dispensée par des professionnels :

- Les bases de l'horticulture (les types de sols, les besoins des plantes, arbres, ...) - 40 périodes

- Cours pratiques d'aménagement de parcs et jardins – 300 périodes
(Période = 50 min)

Les cours se dérouleront en journée au hall omnisport pour la théorie et au parc Biron à Comblain-la-Tour pour la pratique.

Début en octobre et fin avant l'été.

Accessible à tous et toutes à partir de 16 ans, sans aucun prérequis.

Information et inscriptions : Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève ; 04/279.37.37, pshuy@provincedeliege.be



Conseil communal

Au vu des circonstances exceptionnelles que nous traversons, j'ai choisi de vous parler de la manière dont nos différentes instances se sont organisées afin de garantir le bon fonctionnement de notre commune et de faire face aux enjeux actuels.

Dans un premier temps, afin de respecter les règles de distanciation et minimiser les risques, il a été décidé de reporter les réunions du conseil communal et de confier la gestion des affaires courantes au collège.

Il restait cependant primordial pour les conseillers communaux et du CPAS d'être associés aux différentes prises de décisions et de partager leurs idées afin de déterminer les actions à mener au niveau local pour aider les habitants de la commune à surmonter cette période difficile.

Ainsi, plusieurs réunions ont été organisées en vidéoconférence permettant à chacun de développer son point de vue et de contribuer à l'élaboration de solutions pour tous. Ces réflexions riches au sein des deux groupes politiques ont notamment permis de voir aboutir différentes initiatives : la confection de masques pour les enfants, la distribution des masques à toute la population grâce à la mobilisation de bénévoles, la suspension et la modification de certaines taxes, la mise en place d'une démarche proactive visant le soutien des commerçants locaux et la sensibilisation aux thèmes de la transition, pour n'en citer que les plus visibles.

Sur base de ces réflexions, le collège communal a implémenté l'ensemble des mesures adéquates et centralisé un message cohérent vers la population par le biais des communications de notre bourgmestre, mais aussi en utilisant les différents supports disponibles : les réseaux sociaux, le site internet de la commune, le toutes-boîtes accompagnant la distribution des masques, ou encore les articles de presse.

Le 25 juin, le conseil communal a pu avoir lieu dans la salle annexe du hall omnisports, dans le respect des mesures sanitaires :

- Approbation des comptes de l'exercice 2019 de la commune et du CPAS. (vote à l'unanimité).
- Validation de l'achat de masques à destination de la population par l'intermédiaire de l'ASBL Conférence des élus MCH. (vote à l'unanimité).
- Approbation des conditions et du descriptif technique du marché concernant l'achat d'un véhicule élévateur télescopique pour le service des travaux. (vote à l'unanimité).
- Proposition d'adopter un règlement complémentaire afin de réguler la circulation dans les rues vieille Chera, du Moulin de Fairon, de Lassus à Hamoir. (vote à l'unanimité).

- Demande d'adaptation du règlement général de police concernant l'utilisation de robots-tondeuses la nuit. (vote à l'unanimité).
- Accord de principe quant à l'entame d'une réflexion sur la création d'une zone 30 km/h pour l'ensemble des routes communales entre la ligne de chemin de fer et l'Ourthe à Hamoir. (vote à l'unanimité).
- Validation de l'organisation de l'enseignement scolaire communal primaire et maternel 2020-2021 et de la fermeture l'implantation de Hamoir. (10 voix pour, 1 abstention E Marchand et 1 voix contre F Heneaux)
- Approbation du rapport annuel 2019 de l'écopasseur communal. (vote à l'unanimité).
- Validation du plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat. (vote à l'unanimité).

Vous l'aurez compris, la volonté de chaque conseiller des différents groupes politiques ICOM ou PDH, est de continuer à travailler et de veiller à la bonne gestion de notre commune durant cette crise exceptionnelle. Notre souci est également de vous accompagner de la meilleure façon qu'il soit, tout en s'assurant de ne laisser personne au bord du chemin. Notre principale motivation est de véhiculer la solidarité et la bienveillance entre voisins, de renforcer les relations entre les personnes, de favoriser l'activité économique locale et d'encourager chacun à se poser les bonnes questions pour un meilleur avenir.

Ce billet n'a nulle autre ambition que de souligner le travail et l'implication de l'ensemble des mandataires et de souligner l'importance et la contribution de chacun. Je souhaite les remercier pour le travail accompli et vous rappeler que le bourgmestre, les échevins, le président de CPAS, les conseillers communaux, les conseillers du CPAS, ainsi que le personnel au sens large de l'administration communale et du CPAS sont plus que jamais à votre disposition pour répondre à toutes vos questions ou autres sollicitations.



Départ à la retraite de Madame Nadine France, employée au service Population.

Peut-être que certains d'entre vous ont eu la surprise, début mars 2020, en passant par l'Administration communale, et nous ne parlons pas ici de la crise du coronavirus.

Il est vrai que les événements ont quelque peu occulté le départ de Nadine France après avoir passé plus de 45 ans de sa vie au service de la population de Hamoir.

Nadine a été engagée à l'Administration communale de Hamoir le 22 août 1974, soit un peu plus de deux ans avant la fusion des Communes de Comblain-Fairon, Hamoir et Filot.

Durant toutes ces années, Nadine a fait partie de ces personnes incontournables de la commune. En charge principalement du Service Population, elle n'a jamais failli à ses multiples responsabilités. Rigueur, ordre et conscience professionnelle auront

été ses principales qualités dans l'exercice de ses missions.

Jusqu'à son dernier jour de travail, fidèle au poste, Nadine a assuré le suivi quotidien des dossiers et accueilli les citoyens en duo avec Susan Belboom qui lui a désormais succédé « au grand bureau » du service Population.

Nous souhaitons une belle et heureuse retraite à Nadine France, avec de multiples projets, de bons moments, et espérons-le, aurons-nous le plaisir de la recroiser de temps en temps.



Enquête publique

La RW a procédé à la mise à jour des cartes des zones soumises à l'aléa d'inondation. Ces cartes, importantes dans le cadre des demandes de permis, sont soumises à enquête publique du 14 septembre au 28 octobre inclus.

Elles peuvent être consultées sur le site internet : enquetepublique-alea-inondation.wallonie.be et les observations peuvent être déposées en ligne : <https://spwintra.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=f9ac7653ddff4435bb5db69b814e8be2>

Le service communal du cadre de vie est à la disposition des citoyens pour une consultation en ligne ou des explications sur les cartes. Merci de prendre rendez-vous avec Mélanie Jaspard.

« Ici commence la mer. Ne jetez rien ! »

1100 plaques émaillées seront placées aux abords des avaloirs partout en Wallonie dont 150 rien que pour le bassin de l'Ourthe

Pourquoi et comment améliorer la qualité de l'eau de nos rivières ?

Certains ont tendance à jeter tout et n'importe quoi dans les évier, les toilettes, par terre, par la fenêtre de leur voiture ou directement dans les avaloirs.

Mégots de cigarette, déchets divers, huile de friture ou de moteurs, restes de nourriture, cotons et lingettes, sirops et médicaments, ou encore résidus de peintures ou de produits toxiques, tous ces produits aboutissent à la station d'épuration perturbant leur bon fonctionnement. Quand ils ne se retrouvent pas directement dans les rivières et donc, inévitablement dans la mer et les océans ...

Ici commence la mer ! Agissons pour que l'eau vive !

Les **eaux usées domestiques** restent un des enjeux majeurs de la qualité de l'eau de nos rivières. Et chacun a un rôle à jouer.

La **Wallonie et ses partenaires** investissent l'argent public pour mettre en place des réseaux d'égouttage et des stations d'épurations performantes. Mais leur fonctionnement ne peut être garanti s'ils sont perturbés par de nombreux déchets et toutes les substances nocives.

Il est donc important que le **citoyen** aussi agisse: utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, réduction de la consommation d'eau, gestion des déchets.

Il s'agit de **lutter contre l'incivisme** tout au long du trajet parcouru par les eaux usées domestiques, pour éviter que des pollutions ne se retrouvent dans les cours d'eau, puis la mer, et n'ailent alimenter le « continent de plastique ».



Une seule solution : NE JETEZ RIEN !

Les bonnes habitudes ont besoin d'être rappelées pour s'installer. Aussi, la SPGE et les Contrats de rivière de Wallonie ont décidé de diffuser largement ce message: « **Ici commence la mer. Ne jetez rien !** ».

Près de **1100 plaques circulaires en lave émaillée** seront placées sur la voie publique, aux abords des avaloirs (qu'ils soient ou non reliés à une station d'épuration). Dans un premier temps, 5 plaques seront installées dans toutes les partenaires communes du CRO dont la nôtre.

Et après ?

Cette campagne n'est que la première vague! L'objectif est de multiplier la pose des plaques émaillées et de proposer un marquage au sol à l'aide de pochoirs afin de diffuser le même message le plus largement possible. Des animations scolaires et un kit pédagogique ont été développés afin de sensibiliser les plus jeunes.



Contrat de rivière Ourthe Asbl
086/21.08.44
Courriel: cr.ourthe@skynet.be



APPEL À CANDIDATURES

Tu es en 5e primaire? Tu habites à Hamoir? Tu as envie de mener des projets dans ta commune?

ALORS REJOINS LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS!



Infos : goutteagotte@gmail.com Aline Sauvage au 0474/928412

Commémorations du 8 mai

Le 8 mai 1945 marque la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

C'est pourtant la veille, le 7 mai 1945, à 2 h 41, que la reddition de l'armée allemande était signée à Reims par le maréchal allemand Alfred Jodl, en présence des généraux américains Walter B. Smith et Eisenhower, du général français François Sevez et du général soviétique Sousloparov, les combats devant cesser le 8 mai à 23 h.

Staline exigea que la capitulation de l'Allemagne soit signée dans sa capitale, à Berlin, que venait de conquérir l'Armée rouge. Alors que les pays d'Europe occidentale sont déjà en liesse à l'annonce de cette reddition, les combats continuent cependant à l'est.

Alors que le rideau de fer va bientôt tomber entre Est et Ouest, les alliés se plient à l'exigence de la Russie soviétique qui dénombre 20 millions de morts durant cette guerre, et une nouvelle signature a lieu le 8 mai, dans la nuit du 8 au 9 mai à 0 h 16 heure russe (23 h 16 heure de l'Ouest)

Hamoir en mai 1945.

Comme la plupart des pays occupés, les premiers constats tombent en Belgique. Cette deuxième guerre mondiale à peine 20 ans après la première aura fait beaucoup plus de victimes civiles (76.000) que militaires (12.000). C'est 1,05 % de la population belge enregistrée en 1939.

Le 8 mai 1945, Hamoir, Filot, Comblain-la-Tour et Fairon pleurent également leurs fusillés, leurs déportés ou disparus. Pour beaucoup de familles, c'est l'interminable attente des nouvelles d'un proche, la plupart du temps prisonnier de guerre en Allemagne. De rares prisonniers politiques, résistants, juifs, ou simplement

réfractaires aux nazis reviendront des camps, meurtris à jamais.

Le chemin est encore long, il faudra attendre la fin des années 40 pour voir disparaître progressivement les séquelles de la guerre et de l'occupation, également dans nos communes rurales, souvent citées comme privilégiées.

En novembre 1946, le rationnement est jugé « contraire à la politique d'abondance ». On cesse de rationner certaines denrées après un examen consciencieux des potentielles conséquences de cette libéralisation. Ce sont d'abord des denrées secondaires qui font leur entrée sur le marché libre, la chicorée, le sucre vanillé, les conserves ¹.

En mars-avril 1947, les prix de la confiture, du café, de la pomme de terre, du chocolat, de la viande de mouton sont progressivement libéralisés.

En 1948, on cesse de rationner les denrées les plus centrales ou celles qui ont le plus manqué.

Le 1^{er} mai 1948, le beurre cesse d'être rationné.

Le 1^{er} décembre 1948, le pain et l'huile cessent d'être rationnés ².

Hommage à nos aînés.

Nous rendons régulièrement hommage à tous ceux sans qui nous ne vivrions pas aujourd'hui dans un monde en paix, ceux qui ont combattu, qui se sont sacrifiés. Rendons également hommage à nos concitoyens qui ont vécu cette seconde guerre mondiale, peu importe la manière dont ils l'ont subi.

¹ F. Baudhuin, *Histoire économique de la Belgique, 1945-1956*, Bruxelles, 1958, p. 84-85.

² V. Dujardin et M. Van Den Wijngaert, *La Belgique sans roi*, op. cit., p. 121



Les 3 gagnantes du Concours commune Fleurie
Gridelet Jeanne
Demarche Manu
Leclercq Carole



Prix de la Thématique
Bedeur Maud



Prix de la composition
Flamaxhe Benoit



Prix Coup de coeur du Jury
Flamaxhe Fabian

Camp patro : Lutrebois 2020

Cette année, le Patro de Hamoir a vécu un camp un peu spécial ... En effet, celui-ci fut divisé en deux « bulles » durant les 10 jours d'activités. Les plus petits ont entrepris un grand voyage autour du monde alors que les plus grands se sont lancés à la chasse au totem de Kohlanta !

Du côté des moins de 12 ans, c'est dès le premier jour que les animés ont pu voyager aux quatre coins de la planète afin de trouver de l'essence pour que la super voiture du Patro puisse continuer sa grande aventure ! De la Chine au Brésil en passant par l'Inde, les Etats-Unis ou encore l'Australie, les animés n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !

Pour les plus de 12 ans, ce fut une toute autre ambiance... Les jaunes et les rouges se sont affrontés autour de multiples épreuves d'immunités ou de comforts, en équipe ou individuellement afin d'aller le plus loin dans l'aventure, d'accéder à l'épreuve des poteaux et évidemment de remporter le totem !

Du 21 au 31 juillet à Lutrebois, les enfants ont pu se divertir à travers de nombreux jeux et activités préparés par l'équipe d'animateurs : olympiades, jeux de bois, jeux de village, jeux d'eau... Petits et grands ont bien profité du beau temps qui nous a accompagnés (presque) tout au long du camp.

Nous espérons pouvoir vous retrouver dès le 12 septembre de 14h à 17h à l'Ecole Libre de Hamoir. La rentrée du Patro se fera bien-sûr en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire actuelle.

Pour plus d'informations, contactez-nous via notre page Facebook « Patro de Hamoir » ou par téléphone : 0475/39.03.21 (Colin Paquay) - 0471/33.52.14 (Christophe Marchal)

Amitiés jaunes et vertes,

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTE POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Vous êtes sans travail pour le moment... Les journées sont parfois longues à tourner en rond !

Vous êtes prépensionné ou retraité : vous avez également du temps à donner et à partager.

Rien de tel que donner et se donner pour trouver ou retrouver « la pêche » !

Mobilok recherche activement des chauffeurs bénévoles pour conduire nos bénéficiaires à mobilité réduite vers des lieux de soins ou à des activités culturelles, familiales, sociales

Vous rendrez des gens heureux et leur joie sera aussi la vôtre !

Nous vous demandons : copie du permis de conduire B, copie de la carte d'identité, signature d'une convention avec Mobilok, certificat médical d'aptitude à conduire des personnes à mobilité réduite (chez le médecin traitant), certificat de bonne vie et mœurs – modèle 2

Nous vous offrons :

- L'occasion unique de permettre à des personnes de se déplacer malgré la maladie ou le handicap ;
- Une richesse humaine dans les contacts chaleureux qui s'établissent entre bénéficiaire et bénévole ;
- Une couverture complète en dommages corporels. Vous roulez avec des véhicules de l'asbl.

Contactez-nous au 04/375.46.72



État civil

Naissances :

Le 12.05 à MARCHE : BAUMONT Akela de COMBLAIN-la-TOUR

Le 02.06 à LIEGE : MEURÉE Maxime et Samuel de FAIRON

Le 09.06 à LIEGE : SCHEEN Célian de HAMOIR

Le 03.07 à FILOT : DEVILLERS Olivia de FILOT

Le 04.07 à LIEGE : FERNANDEZ GONZALEZ Tobias de HAMOIR

Décès :

Le 08.05 à LIEGE : SOYEUR José époux de VEKENS Monique de HAMOIR

Le 18.05 à HUY : REMY François époux de WUIDAR Georgette de HAMOIR

Le 20.05 à LIEGE : ROUSSIAU Elise veuve VETCOUR Eugène de HAMOIR

Le 09.06 à SERAING : BERTRAND Georgette épouse de VERDIN Franz de HAMOIR

Le 20.06 à LIEGE : JACOBS Anita de FAIRON

Le 23.06 à HAMOIR : QUOILIN Benjamin de COMBLAIN-la-TOUR

Le 23.06 à HAMOIR : LAMER Tom de HAMOIR

Le 03.07 à COMBLAIN-au-PONT : LEFRANÇOIS Gisèle de COMBLAIN-la-TOUR

Le 06.07 à HAMOIR : LAMBERT Emmanuel de HAMOIR

Le 10.07 à GAND : DE GRAEVE Agnès veuve de GROOTAERT Willem de FAIRON

Le 10.07 à HAMOIR : CORNET Marie-Flore épouse de BRÉDA Louis de HAMOIR

Le 17.07 à HAMOIR : SCHOONBROODT Joseph époux de KLEYNEN Victorine de COMBLAIN-la-TOUR

Le 03.08 à HUY : LANSBERG René de HAMOIR

Le 03.08 à MONS : PIROTON Emeric de FAIRON

Le 07.08 à PEPINSTER : CAPITAINE Laurent de FAIRON

Le 18.08 à LIEGE : GéHéNOT André veuf de LACROSSE Marie José de HAMOIR

Le 18.08 à MALMEDY : NISSEN Jacques de FILOT

Spéléologie
àpd 8 ans

Kayak
àpd 5 ans

Adrénaline
àpd 12 ans

Détendez-vous on s'occupe de tout! Activités à faire en famille, entre amis,
pour fêter son anniversaire, ... près de chez vous, à Hamoir!

Plus d'infos: info@theoutsiderardennes.be ou 0477/99 69 21



Entreprise générale de Maçonnerie
Création de piscines



OLIVIER
ACHARRON scs



Hamoir - GSM : 0476 40 05 83
lacha.oli69@gmail.com

Hors Pair
Opticien

LUNETTES - LENTILLES

Ouvert du mardi au samedi

En Charotte 22 - **BARVAUX** - 086 38 74 70

Appareils Auditifs



Rien n'est trop beau pour le souvenir de nos êtres chers



MONUMENTS FUNÉRAIRES
spri René AdAM

Placement et restauration
de monument et caveaux
Devis gratuit

086 21 28 55 - 0476 50 91 94
Rue des Eresses, 4 - Barvaux

Atelier et salle d'exposition:
Zoning de Barvaux, rue de l'Industrie, 23
086 32 18 30

E-mail : reneadam@skynet.be

centre funéraire **Pol Laffut & Heerwegh**

Rue Erène 9 | 6900 Marche-en-Famenne

Hotton-Melreux | Barvaux | Hamoir | Anthisnes
Comblain-au-Pont | Poulseur | Marche-en-Famenne
Rochefort | Jemelle | Wellin



funérailles, crémations,
assurances obsèques,
assistance en formalités
après funérailles

084 46 62 11
24h/24h et 7j/7j

www.centrefuneraire-pollaffut-heerwegh.be

Mazout Paquay

Aywaille

• Pétrole - Diesel • Gasoil extra

Votre partenaire chaleur !
Une qualité irréprochable, la nôtre !

Tél. 04 384 45 24 - www.mazout-paquay.be
mazout.paquay@skynet.be - Rue du Chalet 63a - AYWAILLE



Tout le monde
veut ce panneau
VENDU
contre sa façade.

Vous aussi ?

Alors,
faites appel
à **blim.be**

3 agences | Comblain-au-Pont, Aywaille et Durbuy
www.blim.be | 04 383 56 59

Eric FRANKIGNOULLE

Chauffage et Sanitaire

Gsm 0494/18.89.98



- Dépannage
- Entretien
- Placement
- Ramonage
- Plomberie

Tel./Fax : 086/38.77.08

e-mail :

mcfranki@hotmail.com

Rue du Vicinal, 67
4180 COMBLAIN-LA-TOUR

MAZOUT PREVOT
MAZOUT / GAZ / PELLETS



**COMMANDEZ
MAINTENANT !
SERVICE RAPIDE**

ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN
COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :

WWW.MAZOUT-PREVOT.BE

POSSIBILITÉ AUSSI DE COMMANDER PAR TÉLÉPHONE OU
PAR MAIL.

MAZOUT PREVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON
DE **PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.**
TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE
SITE : **WWW.MAZOUT-PREVOT.BE**

Mazout Prevot • Rue Marthens 17, 4557 Tintot • Tel : 085/51.22.23
Infos & renseignements : richard.prevot@prevot-group.be • www.mazout-prevot.be

DU 01.09.2020 AU 31.10.2020

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
SUR LES **APPARTEMENTS NEUFS*** À ANTHISNES

PROFITEZ-EN LORS DE NOTRE JOURNÉE DÉCOUVERTE, LE DIMANCHE **4.10** DE 14 H À 17 H



DÉJÀ UN
DUPLEX 2 CH.

à pd ~~265 000€~~
229 000€ REMISE DÉDUITE,
HORS FRAIS ET TAXES, HORS UNITÉS(S) SECONDAIRES(S)

BUREAU D'ARCHITECTURE HENRI GARCIA - IMAGES NON-CONTRACTUELLES



À SAISIR: DUPLEX 2 CH. & TRIPLEX 3 CH., DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

BUREAU D'ACCUEIL SUR PLACE: Cour d'Omalius (accès via la rue Elva)

Vendredi de 14 h à 17 h 30 | **OU SUR RENDEZ-VOUS**

INFOS: **04 234 07 18** | appartements@thomas-piron.eu

www.thomas-piron.eu/appartements

Ca déménage
CHEZ THOMAS & PIRON

*Offre soumise à conditions, valable pour toute vente signée entre le 01.09 et le 31.10.2020 inclus, sous réserve de disponibilité et sur une sélection de projets. Infos sur demande.